

**Programme Patinage Plus (dès 4 ans)  
et patinage privé – CPA Pont-Rouge**

**Pont-Rouge – Saint-Basile – Fossambault-sur-le-Lac – Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier**

**Début des inscriptions en ligne le 6 juillet 2026 à 8 h**

Pour vous inscrire, vous devez avoir créé un compte sur notre plateforme Sport-Plus. Rendez-vous sur le site [www.ville.pontrouge.qc.ca](http://www.ville.pontrouge.qc.ca), cliquez sur l'icône « Inscriptions aux loisirs ». Suivre le chemin : (1) Inscription en ligne, (2) Se connecter, (3) Créer mon compte, (4) compléter les informations demandées.

**Grille tarifaire pour le Programme de patinage plus (PPP) et patinage privé**

	Prix réduit résident (du 6 au 31 juillet)	Prix résident régulier (dès le 1 <sup>er</sup> août)	Prix réduit extérieur (du 6 au 31 juillet)	Prix extérieur régulier (dès le 1 <sup>er</sup> août)
1 <sup>er</sup> enfant	300 \$	310 \$	600 \$	620 \$
2 <sup>e</sup> enfant	225 \$	235 \$	525 \$	545 \$
3 <sup>e</sup> enfant	200 \$	210 \$	500 \$	520 \$
4 <sup>e</sup> enfant et +	190 \$	200 \$	490 \$	510 \$
<i>Frais affiliation non remboursables</i>	<i>65 \$</i>	<i>65 \$</i>	<i>65 \$</i>	<i>65 \$</i>

**MODALITÉS DE PAIEMENT :**

Pour une facture de 200 \$ et plus, vous pouvez :

1. Acquitter immédiatement la totalité de votre facture en ligne.
2. Choisir l'option en 3 versements dont le premier lors de l'inscription et les deux autres à intervalle de 30 jours.
3. Le rabais famille s'applique sur la même transaction si les enfants sont inscrits sur la même facture.

*P.S. : Le non-respect des modalités énoncées ci-dessus entraînera une annulation de votre inscription.*

**NOTES IMPORTANTES :**

- Profitez du tarif réduit avant le 1<sup>er</sup> août 2026.
- Cours privés – patin artistique : Des frais supplémentaires pour l'entraîneur personnel sont à prévoir.
- Remboursement : avant le **1<sup>er</sup> octobre 2026**; après cette date, aucun remboursement ne sera accepté. Les demandes de remboursement doivent se faire en complétant obligatoirement le formulaire de demande de remboursement disponible sur le site Internet de la Ville. Les frais d'affiliation à Patinage Canada de 65 \$ ne sont pas remboursables. De plus, tout remboursement émis sera sujet à des frais administratifs de 15 \$.
- Pour le PPP, un courriel sera envoyé aux parents pour les informations concernant la date de début des activités en septembre. Les cours se dérouleront les mardis et les dimanches. Surveillez vos courriels et vérifiez votre boîte de courrier indésirable.

*Pour informations, composez le 418 873-4481 poste 104.*